



communiqué

Date **Le 6 octobre 1993**

N° 192

Pour publication

LE CANADA PARTICIPERA À UNE MISSION DES NATIONS UNIES EN HAÏTI

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, le ministre de la Défense nationale, M. Thomas Siddon, et le ministre de la Sécurité publique, M. Douglas Lewis, ont annoncé aujourd'hui que le Canada participera à la nouvelle mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA), mise sur pied aux termes de la résolution 867 adoptée le 23 septembre 1993 par le Conseil de sécurité de l'ONU. Le Canada enverra un contingent de soldats du génie et des agents de police civils.

Environ 110 membres des Forces armées canadiennes, pour la plupart des ingénieurs en construction, devraient se joindre à la mission de l'ONU pour aider à remettre en état et à rétablir les infrastructures haïtiennes, comme les édifices publics et les hôpitaux. Trente-trois militaires se rendront en Haïti d'ici le 11 octobre afin de préparer le terrain pour l'arrivée du contingent principal. Ces militaires se consacreront aussi à la reconstruction d'une école locale.

En outre, une centaine d'agents de la Gendarmerie royale (GRC) feront partie d'une force policière multinationale civile des Nations Unies dont le mandat sera de former les policiers haïtiens et de surveiller leur travail. Un Canadien, le surintendant Jacques Lemay de la GRC, se trouve déjà en Haïti pour diriger la force des Nations Unies créée pour répondre aux inquiétudes croissantes quant à la situation des droits de la personne en Haïti. Un premier groupe de 50 agents de la GRC doit partir le 7 octobre, les autres suivront au cours des prochaines semaines.

Depuis octobre 1991, le Canada a appuyé les initiatives des Nations Unies et de l'Organisation des États américains visant à rétablir la démocratie en Haïti. De concert avec les